

JEAN-LEO REBOUIL

CONSEIL JURIDIQUE ET FISCAL
CONSEIL EN DROIT DES SOCIÉTÉS
LICENCIÉ EN SCIENCES ÉCONOMIQUES

Toulouse, le 17 juillet 1990

Je soussigné, Monsieur Jean-Léo REBOUIL, Conseil Juridique et Fiscal, à
TOULOUSE, 12 Place du Parlement,

Atteste, par la présente, avoir été chargé par Mademoiselle Martine POLATO et Monsieur
Serge MONCAMP, de procéder aux formalités suivantes :

1/ Constitution d'une Société Civile Immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : "P.M."

Capital : 340 000 francs (50/50)

Siège social : Route de Luchon à SIRADAN (65)

Objet : Acquisition de tout immeuble bâti ou non, à usage professionnel, industriel ou commercial,
et plus spécialement l'acquisition d'un immeuble bâti situé à SIRADAN (65), comprenant
immeuble en nature d'ancien hôtel restaurant comprenant sol, cour et terrain. L'exploitation par bail
ou autrement des locaux sus-désignés

Associés et co-gérants : Melle POLATO et Mr MONCAMP

2/ Constitution d'une Société à Responsabilité Limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : L'OREE DES CIMES

Capital : 50 000 francs (50/50)

Siège social : Route de Luchon à SIRADAN (65)

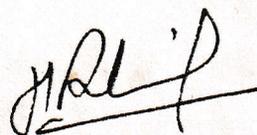
Objet : Hôtel, Bar, Restaurant. Ventes à emporter. Souvenirs. Articles de sports et loisirs

Associés et co-gérants: Melle POLATO et Mr MONCAMP

3/ Rédaction d'un bail

par lequel la SCI "P.M." loue à la SARL L'OREE DES CIMES" l'immeuble sus-désigné,
moyennant un loyer annuel H.T. de 66 000 francs.

Fait pour valoir et servir ce que de droit.



J.L. REBOUIL